

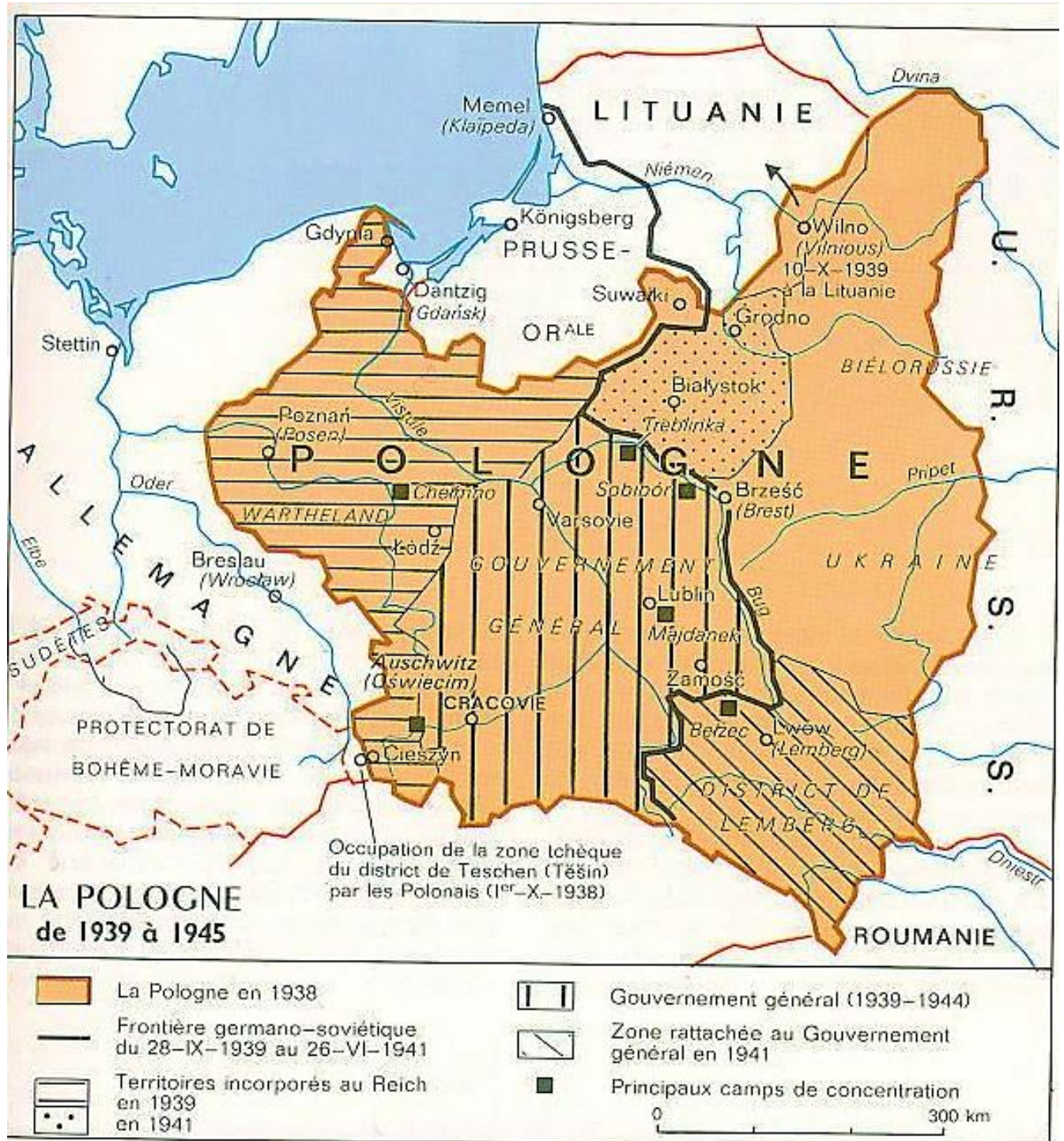
La frontière germano-polonaise

Introduction : La Pologne du XVIII^es. à 1919 (réalisé en classe avec le professeur)

I. La frontière germano-polonaise (1939-1945)

Documents : Doc 1 p226 + Doc 1 à 3 ci-dessous

Document 1 :



<https://www.arcgis.com/apps/MapJournal/index.html?appid=b40b2dc7c67045bd80b5155e73bfaad7>

Document 2 :

« Ce partage résulte du retour des anciens territoires polonais de Prusse à l'Allemagne, tandis que les extrémités occidentales des voïévodies (régions) polonaises du centre sont elles aussi annexées. »

Witold GRIOT, « *Reconnaître la frontière. La frontière germano-polonaise de 1939 à 1990* », Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, 2016, mis en ligne le 19/07/2019, consulté le 12/11/2019. <https://ehne.fr/node/2273>

Document 3 :

L'occupation allemande en Pologne fut d'une brutalité exceptionnelle. Les Nazis considéraient les Polonais comme étant de race inférieure et, après la défaite militaire en septembre 1939, ils lancèrent une campagne de terreur visant à détruire la nation et la culture polonaises et à réduire le pays à une population sans chef constituée de paysans et d'ouvriers au service des maîtres allemands.

Au cours des semaines après l'offensive allemande, la SS, la police et l'armée fusillèrent des milliers de civils polonais, dont de nombreux membres de la noblesse, du clergé et de l'intelligentsia. Au printemps 1940, les autorités d'occupation lancèrent l' « action AB » (*AB-Aktion*), un plan d'élimination systématique de la « classe dirigeante ». [...] Entre 1939 et 1945, au moins 1,5 million de citoyens furent déportés dans des territoires allemands pour y travailler. Des centaines de milliers furent emprisonnés dans des camps de concentration nazis. [...]

Un gouvernement polonais en exil, dirigé par Wladyslaw Sikorski, fut établi en France, puis à Londres quand la France tomba. Sur le sol polonais, il était représenté par le réseau clandestin « *Delegatura* », dont l'une des fonctions était de coordonner les activités de l'Armée intérieure (*Armia Krajowa*). En août 1944, la résistance polonaise organisa un violent soulèvement contre les Allemands à Varsovie, une rébellion qui dura deux mois, puis fut écrasée par les Allemands. Plus de 200 000 Polonais furent tués lors de l'insurrection.. On estime que les Allemands ont assassiné entre 1,8 et 1,9 million de civils polonais non-juifs au cours de la Seconde Guerre mondiale ainsi qu'au moins 3 millions de citoyens juifs-polonais.

II. La frontière germano-polonaise pendant la Guerre Froide (1945-1970)

Documents : doc 2 p226 + Doc 5 p227 + Doc 1 p228 + Doc 1 à 4 ci-dessous

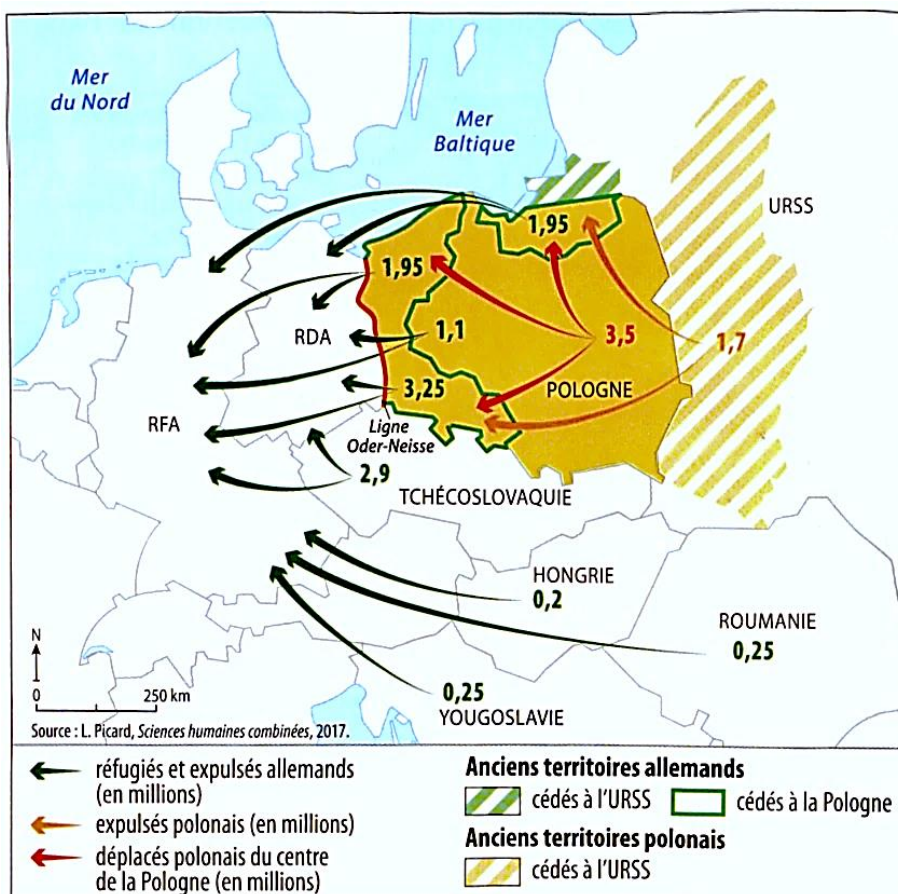
Document 1 : Les décisions de la conférence de Postdam

Les chefs des trois gouvernements réaffirment l'avis que la délimitation finale de la frontière occidentale de la Pologne doit être faite au moment du règlement de la paix [...]. Les chefs des trois gouvernements sont d'accord sur le fait que, en attendant le tracé définitif, les territoires ex-allemands, à l'est d'une ligne [...] descendant le long de l'Oder jusqu'au confluent de la Neisse occidentale, puis le long de celle-ci jusqu'à la frontière tchécoslovaque [...] seront remis à l'administration de l'État polonais et, à cette fin, ne devront pas être considérés comme partie de la zone soviétique de l'Allemagne [...].

Les trois gouvernements, après avoir examiné la question sous tous ces aspects, reconnaissent que l'on devra procéder au transfert en Allemagne des populations allemandes demeurées en Pologne, en Tchécoslovaquie et en Hongrie. Ils sont d'accord sur le fait que ces transferts doivent être effectués de façon ordonnée et humaine...

Alfred Grosser, *L'Allemagne en Occident*, Pluriel, 1985.

Document 2 : Les déplacements de population Postdam (juillet-août 1945).



HGGSP 1^{ère}, Hachette, 2019, P.216

Document 3 :

« Avant même la constitution de la RFA en mai 1949, les deux principaux partis ouest-allemands, la CDU et le SPD, tiennent une position ouvertement révisionniste sur la question. [...] Adenauer reprend la thèse des juristes ouest-allemands, selon laquelle la RFA est l'héritière administrative du IIIe Reich et que, en l'état, l'Allemagne n'ayant pas signé de traité de paix, les frontières de 1937 sont seules valables et intangibles. [...] La diplomatie ouest-allemande, s'appuie sur des travaux scientifiques pour justifier la germanité des anciennes provinces orientales du IIIe Reich perdues en 1945. [...] En outre, les (populations expulsées) se constituent en « associations d'expulsés », les *Bund der Vertriebenen*, qui agissent comme de puissants lobbys révisionnistes à l'égard de la frontière Oder-Neisse. Comptant plusieurs millions de membres, ils sont une clientèle électorale assez largement conservatrice que la CDU doit prendre en compte pour gagner les élections. [...] Dès les années 1960, il est essentiellement un argument électoral dans la course aux voix face au SPD.

Witold GRIOT, « *Reconnaître la frontière. La frontière germano-polonaise de 1939 à 1990* », Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, 2016, mis en ligne le 19/07/2019, consulté le 12/11/2019. Permalien : <https://ehne.fr/node/2273>

Document 4 :

Contrairement à la RFA, la position de la République démocratique allemande vis-à-vis de sa frontière avec la Pologne a été bien plus ambiguë. [...] En effet, à sa création en 1946, le futur parti unique est-allemand (SED) ne se distingue pas des autres partis de gauche allemands : il est contre le changement territorial décidé à Potsdam en 1945, en se fondant notamment sur le droit d'autodétermination des peuples, les anciennes provinces orientales du Reich rattachées à la Pologne étant peuplées à près de 90 % par des Allemands. [...] Sous la pression de l'URSS, la guerre froide aidant, le SED est contraint de changer sa ligne face à la question de la ligne Oder-Neisse en 1947-1948. [...] La concurrence représentée par la République fédérale d'Allemagne à partir de mai 1949 force le nouvel État est-allemand (octobre 1949) à s'arrimer plus solidement encore au bloc de l'Est et à l'URSS qui, seule, peut garantir son existence, du moins à cette époque. Le prix de cette soviétisation et de la protection du monopole politique des communistes en Allemagne de l'Est est la reconnaissance de la ligne Oder-Neisse. Le traité de Görlitz (6 juillet 1950), scelle artificiellement une réconciliation germano-polonaise avant l'heure. Par ce traité, la RDA reconnaît sa frontière avec la Pologne comme nouvelle frontière polono-allemande. Malgré cette reconnaissance, [...] Les tensions ont régulièrement existé entre l'État est-allemand et la Pologne communiste, que ce soit sur la question du rapatriement des Allemands de Pologne ou sur la politique communiste polonaise, jugée trop libérale par le SED, longtemps garant de l'orthodoxie stalinienne. Dans chaque épisode de tensions, la question de la reconnaissance de la frontière Oder-Neisse refait surface côté est-allemand. [...] Dans ces conditions, des épisodes réguliers de guerre froide miniature émergent entre les deux démocraties populaires. »

Witold GRIOT, « *Reconnaître la frontière. La frontière germano-polonaise de 1939 à 1990* », Encyclopédie pour une histoire nouvelle de l'Europe [en ligne], ISSN 2677-6588, 2016, mis en ligne le 19/07/2019, consulté le 12/11/2019. Permalien : <https://ehne.fr/node/2273>

III. Vers la reconnaissance de la frontière – Depuis les années 70

Documents : Doc 4 p229 + Doc 5 p229 du manuel Nathan, HHGSP, 2019 + Doc 1 à 4 ci-dessous

Document 1 : Traité de Varsovie (1970)

Extrait du Traité de Varsovie, 7 décembre 1970, entre la RFA et la Pologne.

La République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Pologne, [...] SONT convenues de ce qui suit :

Article I

(1) La République fédérale d'Allemagne et la République populaire de Pologne sont d'accord pour constater que la ligne frontière existante, dont le tracé a été fixé au chapitre IX des accords de la conférence de Potsdam du 2 août 1945, forme la frontière d'Etat occidentale de la République populaire de Pologne.

(2) Elles confirment l'inviolabilité de leurs frontières existantes pour le présent et l'avenir, et s'engagent réciproquement au respect sans restriction de leur intégrité territoriale.

(3) Elles déclarent n'avoir l'une envers l'autre aucune prétention territoriale et qu'elles n'en élèveront pas à l'avenir.

https://www.lemonde.fr/revision-du-bac/annales-bac/histoire-terminale/1975-accords-d-helsinki_hxd010.html

Document 2 : **Le traité de Moscou** (1990)

Signé en 1990 par les deux Allemagne et les anciens Alliés (États-Unis, URSS, Royaume-Uni, France), le traité referme diplomatiquement la Seconde Guerre mondiale.

Les États signataires, conscients que leurs peuples vivent mutuellement en paix depuis 1945; ayant à l'esprit les changements historiques survenus récemment en Europe, qui permettent de surmonter la division du continent; sont convenus de ce qui suit:

Article premier

1. L'Allemagne unie comprendra le territoire de la République fédérale d'Allemagne, de la République démocratique allemande et de l'ensemble de Berlin. Ses frontières extérieures seront les frontières de la RFA et de la RDA et seront définitives à partir de la date d'entrée en vigueur du présent Traité.
2. L'Allemagne unie et la République de Pologne confirmeront la frontière existante entre elles par un traité ayant force obligatoire en vertu du droit international.

Traité portant règlement définitif concernant l'Allemagne (extrait), fait à Moscou, 12 septembre 1990.

Document 3 : **Le traité de Varsovie** (1990)

« Lors du Conseil européen de Strasbourg en décembre 1989, François Mitterrand, Margaret Thatcher et Julio Andreotti insistent auprès du chancelier allemand pour obtenir des garanties sur l'intangibilité de la ligne Oder-Neisse. Le chancelier reste flou et irrité car il sait qu'il y a des élections en Allemagne en 1990 et qu'au sein de son électorat, le poids des anciens réfugiés reste très important. [...] Les Européens apportent leur soutien à condition que l'Allemagne renforce la cohésion de l'Europe (d'où le traité de Maastricht de 1992). Les Polonais souhaiteraient que la frontière occidentale de leur pays soit confirmée avant la réunification car ils n'ont pas une totale confiance dans une puissante Allemagne réunifiée alors que de son côté le gouvernement allemand considère que seule une nouvelle entité juridique réunifiée pourra véritablement garantir ses frontières.

Source : https://www.consilium.europa.eu/media/20577/1989_d_cembre_-_strasbourg_fr_.pdf